



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie ¹

Le génocide des Arméniens : mémoires des crimes de masse / sous la direction de Pascal Plas
éd. Lavauzelle, 2016
cote : 61.466

A l'occasion du centenaire de l'extermination des Arméniens en 1915-1916, qui constitue le premier génocide du XX^e siècle, l'Institut international de recherche sur la conflictualité (IIRCO) s'est réuni à l'Université de Limoges, en mars 2015, pour une rencontre de commémoration avec l'association « Caucase Arménie Plus ». Cette rencontre essentiellement juridique, a traité de la notion de crimes de masse, de la nécessité de les juger, du génocide des Arméniens à l'épreuve des droits fondamentaux et de la place de ce dernier dans la controverse sur les lois mémorielles. A noter un article de Janine Altounian sur l'héritage traumatique de ce génocide chez une « Française d'origine arménienne » ainsi que l'article terminal de Pascal Plas qui relate des témoignages accablants sur ce génocide : extraits d'articles de René Pinon parus en 1916 dans la réputée *Revue des deux mondes*. En pleine guerre, il rappelle que l'Allemagne avait établi « des doctrines de mort » fondées sur des concepts violents de supériorité raciale et religieuse.

Sur le modèle – on ne l'a pas souligné – des razzias islamistes annuelles qui au XIX^e siècle, approvisionnaient l'empire ottoman en esclaves provenant d'Afrique Centrale, cet empire se laisse entraîner - par crainte d'une trahison en temps de guerre – à une déportation de masse des Arméniens de l'Anatolie orientale : « De Samsoun (Samsun) jusqu'à Seghert et Diarbékir (Diyarbakir), aucun Arménien ne subsiste actuellement ». Hommes et vieillards avaient été massacrés en premier, tandis que des convois de femmes et d'enfants étaient envoyés vers le désert mésopotamien. Outre les viols subis, certaines femmes pouvaient être retenues au passage par les Turcs ou les Kurdes en tant qu'épouses servantes si elles se convertissaient à l'Islam. D'autres étaient jetées à l'eau avec leurs enfants : « L'Euphrate et le Tigre sont devenus le tombeau de milliers d'Arméniens ».

Il est rappelé qu'antérieurement à « la suppression délibérée par l'Etat turc d'un million à un million et demi de personnes » en 1915 et 1916, des massacres avaient déjà eu lieu en 1894-1896 : « deux cent mille Arméniens en Anatolie, et en 1909 ... trente mille ... dans la province d'Adana au sud ... ».

Yves Boulvert



Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une œuvre à www.academieoutremer.fr.